

COMMUNE D'ALLINGES
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 JUILLET 2010

L'an deux mil dix le six Juillet à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire en mairie sous la présidence de Jean-Pierre FILLION, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 Juin 2010

Etaient présents : Mesdames BON Elise, DUMAS Isabelle, BOISSINOT Muriel, DESPRES Muriel, FAVRE-VICTOIRE Christiane, , SPECIA Brigitte, BILLAULT Céline, CHABOUD Any, FRULEUX Anne-Marie, BARBAZ Christelle et Messieurs FILLION Jean-Pierre, CART Claude, BOURQUI Roger, JORDAN Hubert, DEVILLE François, DUPUIS Gilles, GASPARINI Gil-Laurent, BONDURAND Jean-Claude, BERGERON Pierre, PAILLET Hervé.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Messieurs Jacques PHILIPPE à Jean-Pierre FILLION, Patrick BECHEVET à Roger BOURQUI.

Etaient absents : Messieurs PERROUD Frédéric et Jean-François PILLOT
Mesdames EPRON Catherine, PANISSET Genevieve et GHIGLIONE Patricia.
Madame BON Elise a été élue secrétaire de séance.

COMPTE RENDU SOMMAIRE :

Affiché en exécution de l'article L212-17 du Code des Communes

Lors de la réunion, l'assemblée municipale :

- ❖ **PRESENTE** ses condoléances à Madame Solange CLERC, agent de service, pour le deuil familial qui l'affecte.
- ❖ **PREND ACTE** de l'avis de Monsieur JORDAN Hubert, conseiller municipal, qui n'approuve pas le compte rendu de la séance précédente. En effet, il considère que « Variations » n'est pas représentatif de l'opposition municipale, que ce n'est pas le journal de l'opposition municipale et ne reconnaît pas le caractère tendancieux de l'article « Au sortir de l'hiver ».
- ❖ **PREND NOTE** de la programmation des itinéraires alpestres, manifestation à l'échelle du Chablais, portée par le S.I.A.C. et les collectivités adhérentes permettant à toute personne quel que soit son âge de découvrir le Territoire sous forme de randonnées guidées dès le 1^{er} Août jusqu'au 8 Août.
- ❖ **EST INFORMEE** de la parution de la prochaine plaquette sur les châteaux mentionnant l'ensemble des activités découvertes proposées pendant l'été
- ❖ **EST INFORMEE** qu'une équipe d'archéologues du Département travaille sur le site des châteaux dans le cadre du lancement du programme transfrontalier Franco Italien A.V.E.R. (Anciens Vestiges en Ruines) et que le périmètre d'investigation fera l'objet d'un point presse le 22 Juillet à 18 h. sur place et de visites guidées à l'occasion de la Journée Européenne du Patrimoine le 19 Septembre prochain.
- ❖ **ENTEND** le rapport d'activité 2009 des Collines du Léman. Le Maire rappelle que sa présentation a fait l'objet d'une rencontre avec l'ensemble des élus de la Communauté de Communes des Collines du Léman suivie d'un débat le 30 Juin dernier. Chaque compétence exercée a été présentée par le Vice Président en binôme avec le responsable de chacun des services.
- ❖ **FAIT** le point sur le lancement des Programmes sur les Châteaux et notamment, au delà du programme AVER, des travaux préalables à la restauration de la peinture murale du X^{ème} siècle financés par l'Etat (40%), la Région (30%), le Conseil Général (10%) et la commune (20%) pour un montant global de 50.000 €. Cette

première opération intègre l'étude globale réalisée par l'architecte du patrimoine Monsieur DESGRANDCHAMP. Le Conseil **DELIBERE et APPROUVE** ce projet de valorisation de la Chapelle des Châteaux.

- ❖ **APPREND** qu'un nouvel Inspecteur d'Académie est nommé. Il s'agit de Madame LEVEBVRE-PUECH qui succède à Monsieur SUJKOWSKY. Le Maire rappelle les relations très positives qui ont permis, au cours de ces dernières années, de travailler dans un climat favorable à la résolution des problèmes scolaires et rend hommage au travail de Monsieur SUJKOWSKY.
- ❖ **EST INFORMEE** de la création d'un nouvel emploi d'enseignant à l'école maternelle.
- ❖ **ENTEND** la lecture du courrier de Hubert VAUDAUX, Diacre du Diocèse d'Annecy, délégué épiscopal pour le chablais, relative à la nomination par Monseigneur BOIVINEAU, évêque d'Annecy, d'un nouveau curé pour la paroisse Notre Dame des Hermones. C'est le Père Johnny CHERUVIL, Missionnaire de Saint François de Sales, actuellement coopérateur dans la paroisse et résidant aux Châteaux qui prendra cette fonction et demeurera au presbytère d'Allinges à compter du 01 Septembre 2010. Le Père Marcel VEYRAT aujourd'hui prêtre de la paroisse Notre Dame Des Hermones deviendra prêtre auxiliaire dans une autre paroisse du diocèse où il rendra service selon ses possibilités. L'assemblée municipale remercie le Père VEYRAT pour son engagement au service de la paroisse d'Allinges en particulier.
- ❖ **REFLECHIT** aux modifications concernant la gestion du service restauration scolaire proposées par la commission ad hoc et présentées par madame CHABOUD, adjointe, en charge de ce dossier. L'assemblée arrête ces propositions et valide les tarifs sous réserve que ceux-ci soient approuvés par les services de la Préfecture.
- ❖ **DELIBERE et OCTROIE** une subvention au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) pour un montant de 752,68 € au bénéfice de VIA 74 (Victimes Informations Accueil) dont le fonctionnement est assuré par l'ensemble des collectivités adhérentes au CISPD. A titre d'exemple, le maire remet un extrait du rapport de cette association concernant son intervention en tant que cellule de soutien psychologique aux victimes de l'accident de Mésinges du 2 Juin 2008.
- ❖ **RECOIT** en copie la lettre du percepteur relative à la situation financière de la commune et les documents comptables afférents. Un commentaire de celle-ci sera programmé lors d'une réunion de la commission des finances en présence de Monsieur Le Trésorier.
- ❖ **EXAMINE** les différents devis proposés par des grossistes de fournitures scolaires afin de regrouper au mieux les commandes sollicitées par les enseignants et obtenir de meilleurs prix. Le Maire indique que quatre fournisseurs ont été consultés et que deux ont répondu dans les délais impartis. L'entreprise « MAJUSCULE » a été retenue pour un montant de 4.091,31 € T.T.C. pour les fournitures scolaires et « BUROPLAN » pour un prix unitaire de 2.86 € T.T.C. la ramette de papier blanc. Une nouvelle consultation aura lieu pour l'année scolaire 2011/2012.
- ❖ **DECIDE** de reconduire le bail consenti à Monsieur RODRIGUES DIAS José relatif à l'occupation des parcelles 223,224 et 59 au lieudit Viret jusqu'au 30 Avril 2011 et de le **RESILIER** à compter de cette même date soit le 01 Mai 2011 après avoir entendu Monsieur Gilles DUPUIS en charge de l'urbanisme.
- ❖ **CHARGE** le maire de suivre les démarches et prendre les décisions concernant l'achèvement de la mise en service des réseaux informatiques communaux.

- ❖ **CONSTATE** que les difficultés rencontrées sur le chantier « chemin des Agasses » ont justifiées la reprise d'un réseau unitaire. Le devis de l'entreprise E.M.C., présentée par Monsieur Claude CART, adjoint, concernant ces mêmes travaux, s'élève à 6.559,19 €. Le conseil **APPROUVE et AUTORISE** le maire à signer tout document, pièce administrative ou comptable s'y rapportant.
- ❖ **EXAMINE** la demande formulée par une famille de la commune qui souhaite renoncer à bénéficier d'un caveau acquis pour le substituer par une concession pleine terre trentenaire. Le Maire précise qu'en application de la législation funéraire, le fait de revenir sur une concession de rang inférieur et de rétrocéder un caveau au profit d'une concession ordinaire n'est pas possible sauf avis favorable des services du contrôle de légalité. Après avoir consulté ceux-ci et avis de Monsieur Le Sous-Préfet l'assemblée municipale **VALIDE** cette demande et souhaite ne pas rembourser au titulaire le montant de cette acquisition de 1600 € qui sera affecté à l'entretien du cimetière. Le Conseil charge le Maire d'informer la dite famille de ces décisions.
- ❖ **PREND CONNAISSANCE** d'un nouveau courrier envoyé par le District de Foot-Ball qui rappelle l'obligation pour la collectivité de réaliser une clôture de l'enceinte du site sportif. Le maire indique que le groupe de travail, associant les élus à la Société Sportive d'Allinges, s'est réuni et réfléchit à la manière de présenter un dossier sommaire de candidature à la réalisation d'un nouveau terrain répondant aux exigences d'une équipe classée en Excellence et permettant d'accueillir le nombre croissant de jeunes sportifs. Ce premier travail permettra d'évaluer le montant des aides possibles, Le Maire rappelle que la commune ne pourra s'engager au-delà de 20% du financement. L'étude de faisabilité devra prendre en compte l'intérêt régional de ce projet. Madame BILLAULT, conseillère municipale, souhaite une concertation avec les communes voisines, propriétaires d'installations parfois sous utilisées.
- ❖ **EXAMINE** une demande de Monsieur Pierre BERGERON, conseiller municipal, évoquant le stationnement anarchique aux abords de la Chapelle de Mésinges. Monsieur Claude CART répond qu'une borne va être implantée de manière à empêcher l'accès à proximité immédiate de la chapelle.
- ❖ **REPOND** aux interrogations de Monsieur François DEVILLE, conseiller municipal, concernant la mise en place de nouveaux horaires du SIBAT. Le Maire indique que l'information sera diffusée après le 15 Août auprès des utilisateurs.
- ❖ **ENTEND** Le Maire faire le bilan d'une réunion qu'il a sollicitée auprès du Président des Carriers, Monsieur Jean-Marc BOCHATON. Cette séance de travail, dans les locaux de Chablais Léman Développement a permis aux utilisateurs professionnels de voiries départementales qui se rendent sur les principaux sites (Carrière du Lyaud et Allinges) de prendre connaissance des axes de réflexion projetés par Le maire à savoir :
 - a) Etudier des circuits permettant de répartir les nuisances dues aux passages excessifs des camions
 - b) Définir l'amplitude horaire de la journée, le nombre de passages par heures et les caractéristiques de bennes circulant sur ces voiries
 - c) Programmer une nouvelle réunion avec les élus concernés et le service de la Voirie Départementale
- ❖ **ENTEND** les commentaires relatifs aux entretiens d'embauche d'un nouveau secrétaire général suite au départ en retraite de Madame OLLIVIER. Le Maire précise que la personne pressentie sera reçue le 20 Juillet à 18 heures en mairie.